

19 ET 20 OCTOBRE 2009 - LYON

2^{èmes} ateliers
nationaux de la

SOLIDARITÉ

Analyse comparative de la prise en charge de l'autisme en Belgique et en France



Miguel Martinez

Educateur Spécialisé Chargé de mission

Centre de Ressources Autisme Rhône-Alpes

Organisés par



En Belgique

- Autisme: Enseignement et éducation
 - Une société plus tolérante ?

Un accompagnement par type de handicap
Enseignants formés à ces différents handicaps

Diversité des approches

Une qualité d'accompagnement inégale
Manque d'évaluation et de contrôle

Belgique, des offres d'accompagnement

- Des possibilités d'admission plus rapide.
- Les structures proposent un accompagnement éducatif.
- Environ 3 500 enfants et personnes adultes atteints de syndromes autistiques, de troubles du comportement, ou de handicaps mentaux sont actuellement accueillis dans des instituts médico-pédagogiques de Wallonie.
- Nord Pas de Calais pour un grand nombre.

Conventions et financement

- Le ministère de la santé a demandé à la caisse nationale d'assurance maladie de passer des conventions avec des établissements belges.
- La prise en charge des enfants est financée par l'assurance maladie française.
- La prise en charge des adultes est financée par leur département d'origine.

En France

- 350 000 à 600 000 personnes seraient atteintes d'un syndrome autistique.
- 60 000 à 100 000 enfants.
- 300 000 à 500 000 Adultes.

En France

- Environ 200 000 pers. adultes accueillies dans des structures médico-sociales. Tous handicaps.
- 30 000 d'entre elles ont une activité professionnelle en ESAT.

Source DREES Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques 31/12/2006

- Une très grande majorité de personnes avec « TED » n'ont pas accès à ce type d'activité.

Le diagnostic des TED en France

- CFTMEA Classification Française des Troubles Mentaux de l'Enfant et de l'Adolescent.
- CIM 10 Classification internationale des maladies. **OMS**
- Des divergences: Autisme et Psychose.
- Un consensus sur les critères diagnostics: Présence avant l'âge de 3 ans de la « Triade ».
- Familles, des informations différentes.

Une différence fondamentale

- En France, le secteur sanitaire est en première ligne sur les questions de l'autisme.
- En Belgique, l'enseignement, l'éducation sont envisagés, le secteur sanitaire vient en deuxième ligne.

Organisation française

■ Secteur Sanitaire.



■ Enseignement ordinaire ou spécialisé ou secteur Médico-Social.



■ Secteur Sanitaire.

Des questionnements

- Condamnation de l'Europe. Recommandations de la HAS: diagnostic. Avis N°102 CCNE M. Ameisen.
- Des lois sur l'égalité des chances. 2002, 2005.
- Plans Autismes, 187ME ,création des CRA. **DRASS.**
- La pression des associations de parents, des familles.
- Demande d'information, formation des professionnels.

L'offre d'accompagnement

- Secteur Sanitaire.
- Education Nationale.
- Secteur Médico-Social.

- Des « nouvelles » approches.
Cognitivistes, comportementalistes:
TEACCH, Education structurée.
ABA, "Applied, Behavior Analysis", PECS.
MAKATON...

DRASS Livret autisme Rhône-Alpes LARA

- Identité de la structure.
- Organigramme.
- Références théoriques.
- Accompagnement. Activités. Scolarisation.
- Diagnostic de l'autisme.
- Relation avec la famille.
- Formation.

La psychiatrie et l'autisme

- Dans un contexte difficile.

- Une expérience constructive:

Un réseau initié par le DAPELA, Madame le Docteur Frassati, CH Le Vinatier; Madame le Docteur Pillon, CH Saint Jean de Dieu; des Directeurs de structures Médico-Sociales; des professionnels de ces secteurs.

Le CRA s'est joint à ce réseau.

Le Centre de Ressources Autisme Rhône-Alpes

- Coordinatrice, Mme le Dr Sandrine Sonié.
- Service du Pr N. Georgieff, CH le Vinatier.

- Unité de coordination.
Centre de documentation,
Site web: Mr Paul Bélhouchat.

- 3 unités d'évaluation et de diagnostic.